



## Communiqué de presse

18 février 2019

le temps fort du conseil municipal du 15 février : présentation du budget primitif 2019

« Une montée en puissance des projets,  
appuyée sur une solide gestion financière »

Le conseil municipal de vendredi soir fut principalement consacré à l'examen et au vote du BP 2019.

➤ **CONCERNANT LES RESSOURCES**, il faut noter le maintien de la pression exercée par l'Etat avec l'effet de ciseau matérialisé par la hausse du prélèvement dit de solidarité (+ 2% en prévision) et la poursuite de l'amaigrissement des dotations d'Etat (- 2% pour la DGF communale).

C'est le maintien d'une ressource fiscale directe dynamique (taxe d'habitation et taxe foncière) qui permet encore d'assurer le financement de nos besoins.

Rappelons que la **taxe d'habitation constitue la première ressource locale** avec 7,6 M de produits attendu en 2019 : la suppression de cette ressource, dont les contours ne sont pas encore stabilisés, devra être accompagnée de l'ensemble des garanties indispensables pour assurer la pérennité de cette ressource à défaut de son dynamisme.

En attendant, la qualité de gestion de la collectivité permet de **maintenir les taux de la fiscalité locale à leur niveau de 2018 et de prévoir une forte hausse de la CAF, à 1;9 M d'euros.**

➤ **EN MATIERE DE DEPENSES D'AVENIR**, la commune a élaboré une programmation d'investissement très ambitieuse pour 2019 avec un niveau d'investissement porté à 11,3 M d'euros qui confirme l'élan de 2018 avec le **doublement maintenu du volume de crédits par rapport à 2015 !**

### 3 principales opérations de l'exercice 2019 :

— **PLAN VELO local** : la vallée de Chamonix n'a pas attendu l'annonce de l'Etat de 2018 pour engager **un effort considérable visant à mettre à disposition des habitants et des touristes un réseau de voies cyclables sécurisées et performantes. Après 3 M d'euros mobilisés entre 2016 et 2018 sur le secteur Bossons/Gaillands, la collectivité accélère nettement en 2019 avec deux opérations majeures** : achèvement de la jonction Pèlerins-

centre ville et premiers aménagements sur l'amont de Chamonix avec 2 km de voies cyclables prévues entre chemin de la Plage et la route du Bouchet jusqu'au pont des Gaudenays.

**Effort considérable qui répond à l'une des attentes les plus régulièrement exprimées et marqué par un engagement total de crédits de 5,8 M d'euros sur la période 2016/2019** dont quasiment la moitié sur le seul exercice 2019 ! a noter que l'accompagnement des partenaires (Etat, Région, Département et ATMB) a permis d'alléger de moitié la facture pour Chamonix.

**Cette démarche est complétée en 2019 par trois engagements convergents :**

- l'achèvement de la piétonnisation partielle de l'avenue de l'Aiguille du Midi (600 000 euros au total)
- la sécurisation du franchissement de l'Arve avec **deux projets de passerelle pour modes doux** (piétons et cyclistes) qui compléteront les ponts existants : entrée du village des Praz et liaison au centre d'Argentière.
- la poursuite des études pour créer les conditions d'un développement des capacités du parc de stationnement d'entrée de ville du Grépon de façon à en faire un **parking relais efficace** contribuant à réduire les flux routiers internes au territoire.

— **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL** : achèvement du chantier de réunion des principaux services techniques et régie Cham Prop sur le site de la Vigie pour un coût global de 6,4 M d'euros; outre le fait qu'il offrira des conditions de travail plus contemporaines à plusieurs dizaines d'agents, ce transfert permettra à la commune de **mobiliser les terrains libérés** (Fouillis et Favrands notamment) pour y réaliser des opérations d'intérêt général : **services publics et programmes de logements accessibles.**

A noter sur ce même site de la Vigie : l'accueil du site de production des ETABLISSEMENTS SIMOND qui assurera le maintien dans la vallée d'une entreprise patrimoniale liée au territoire qui emploie une cinquantaine de salariés. Construction en cours pour une livraison fin 2019 ou début 2020.

— **SALLE DE SPECTACLES ET DE CONVIVIALITE** : engagement de la première phase avec 300 000 euros de crédits sur un coût d'opération total de 4,3 M, en précisant que la commune affectera le montant de l'indemnité d'assurance perçue suite à la destruction par le feu de l'ancienne salle Michel Croz (20 ans jour pour jour) **d'un montant de 3 M d'euros au financement de cette infrastructure.** Livraison prévue en 2020.



## **UNE DETTE EN REMARQUABLE REDUCTION**

Conformément aux engagements pris en 2014, la réduction du stock de dette se poursuit à un rythme remarquable puisque l'objectif de baisse de 20% est déjà allègrement dépassé.

**Si la prévision de 2019 est respectée, la diminution de la dette atteindra 34% de l'encours à la fin du mandat par rapport au point haut de 2012, soit un allègement de 20 M d'euros ;** à comparer avec l'aggravation continue de la dette d'Etat, matérialisée par un gonflement de 500 milliards sur le même intervalle...

*BP et budgets annexes présentés par Yvonick PLAUD et adoptés à l'unanimité des membres du conseil, dans la lignée du budget 2018.*